

LES TYPES D'ABONNEMENTS

Les ressources numériques pour l'école, qu'elles soient gratuites ou payantes, libres ou propriétaires, publiques ou privées, devront dans tous les cas faire l'objet d'un abonnement auprès des fournisseurs de ressources pour être accessibles dans le module d'attribution. Il existe deux types d'abonnements : établissement ou individuel.

PARTIE 1 - LES ABONNEMENTS ÉTABLISSEMENT

Les **abonnements** établissement permettent d'attribuer des **ressources numériques pour l'école** aux grandes catégories de population de l'établissement. Il en existe trois : les élèves, les enseignants et les enseignants documentalistes. Les abonnements peuvent concerner une ou plusieurs de ces catégories.

Tous les abonnements, quels qu'ils soient, sont caractérisés par une ressource et un public particulier.

Si les abonnements établissement permettent d'attribuer des **exemplaires numériques** en masse, ils ne permettent pas de sélectionner des groupes ou des individus au sein des catégories de population citées ci-dessus.

Par défaut, le nombre d'exemplaires numériques accompagnants un abonnement établissement est illimité.

PARTIE 2 - LES ABONNEMENTS INDIVIDUELS

Les abonnements individuels permettent, comme leur nom l'indique, d'attribuer des exemplaires numériques à des individus ou des groupes, au sein des trois catégories de population de l'établissement (voir partie 1).

Tout comme les abonnements établissement, les abonnements individuels concernent une ressource et un public en particulier.

Le nombre d'exemplaires numériques accompagnant un abonnement individuel peut être limité ou illimité.

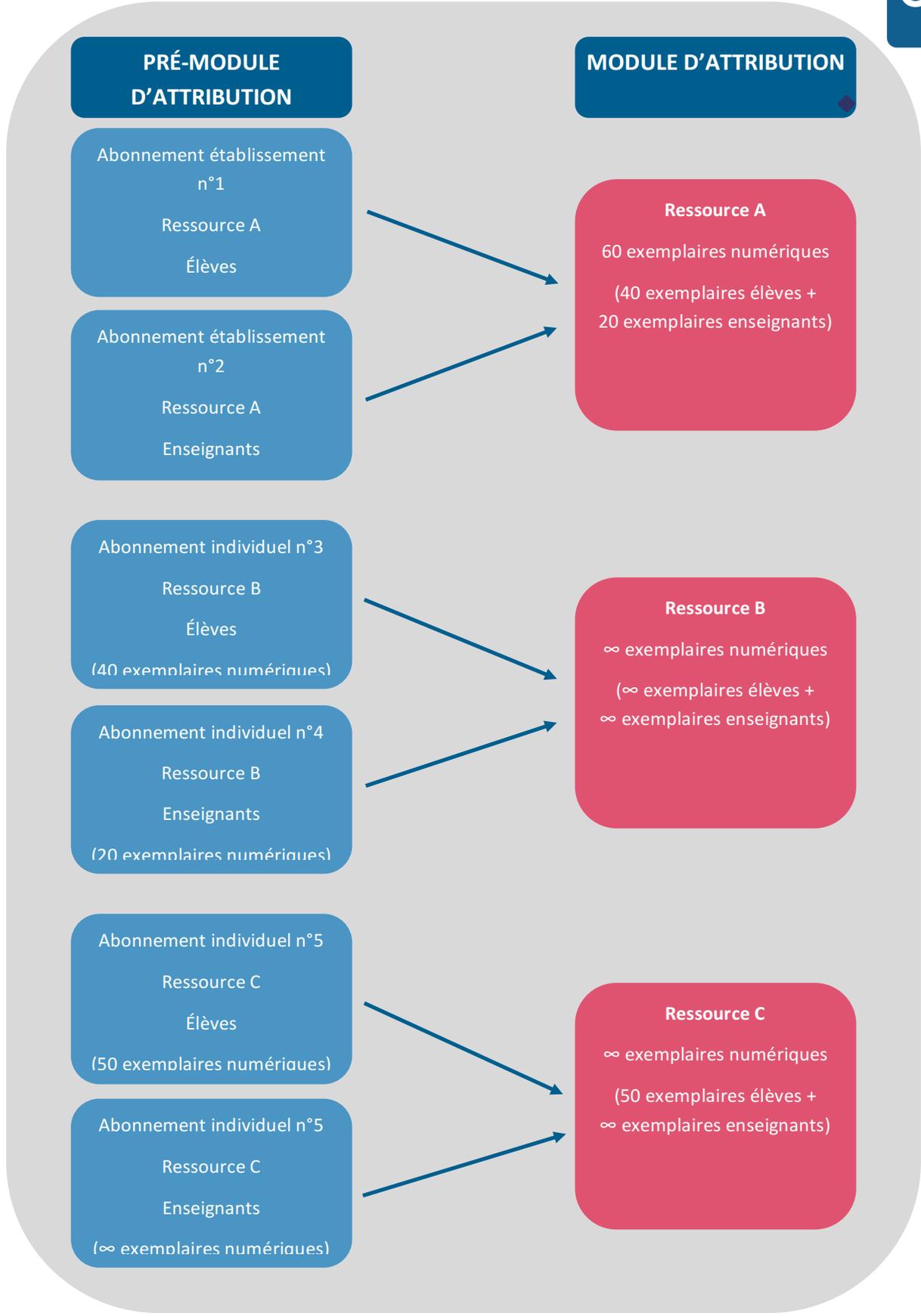
PARTIE 3 - DANS LE MODULE D'ATTRIBUTION

Si plusieurs abonnements ont été acquis sur une même ressource, le nombre d'exemplaires numériques qui s'affiche en face de la ressource est une addition de tous les exemplaires numériques de chaque abonnement (voir schéma).

Si des abonnements contenant des nombres limités et illimités d'exemplaires numériques s'additionnent sur une même ressource, c'est le symbole illimité qui s'affichera en face de la ressource dans le module d'attribution (voir schéma).

En mode d'attribution par ressource et en mode d'attribution par population, des filtres permettent de visualiser les ressources par public cible et type d'abonnement. Les compteurs de chaque ressource sont alors modifiés en conséquence.

La majorité des ressources peuvent désormais être ré-attribuées en cours d'année à un élève ou un enseignant, en cas de départ de l'établissement, d'erreur d'attribution, etc. Vérifiez les conditions pour chaque ressource.



* 8 signifie que la ressource bénéficie d'un nombre illimité d'exemplaires numériques